

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL  
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 4 MARS 2022

**DÉLIBÉRATION N° 2022-020**

**Objet :** Stratégie « Science et Société ».

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR**

**Vu** le Code de l'éducation ;

**Vu** l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I ;

**Vu** l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

**Vu** le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial ;

**Vu** le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

**Vu** le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** la délibération n°2020-97 du 4 septembre 2020 du conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant sur les modalités d'organisation à distance des délibérations des instances collégiales d'Université Côte d'Azur ;

**Vu** l'avis favorable du conseil académique du 3 mars 2022 ;

**Vu** l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

**Entendu** l'exposé de M. Noël DIMARCO, Vice-Président Recherche et Innovation ;

**Approuve** la stratégie « Science et Société » comme annexée à la présente délibération.

**Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 18 voix pour et 7 abstentions.**

Membres en exercice : 40  
Quorum : 21  
Membres présents et représentés : **25**

Fait à Nice, le 4 mars 2022

  
Pour le Président d'Université Côte d'Azur  
et par délégation,  
Le Vice-Président  
Conseil d'Administration  
Marie DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-020**  
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 17 MARS 2022  
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :  
*En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.*

## Stratégie Science et société Université Côte d'Azur Janvier 2022

Diffuser la culture scientifique dans le débat public est une des priorités d'Université Côte d'Azur et **d'après le plan stratégique 2021-2025**, les objectifs sont les suivants :

- Favoriser la diffusion de la culture scientifique et technologique afin de former des citoyens éclairés.
- Organiser et prendre part aux débats sur les enjeux sociétaux en identifiant et accreditant des experts Université Côte d'Azur.
- Identifier et travailler avec le monde associatif, les collectivités et les entreprises de la Côte d'Azur en vue de construire une vision partagée de notre futur.
- Positionner Université Côte d'Azur comme un acteur majeur du développement culturel et artistique azuréen.

**Le secteur Science avec et pour la société - SAPS** - participe ainsi à l'ancrage territorial de l'université, pour améliorer la présence de la science dans la Société, former les citoyens à la démarche scientifique au-delà de l'enseignement scolaire, et rapprocher les sciences et les citoyens.

**A l'échelle de l'université**, la cellule de culture scientifique et technique, avec ses 3 personnels, est rattachée depuis 2020 à la Direction de la Recherche Valorisation et Innovation. Pour développer le volet Science et Société au sein de cette direction, différentes actions ont d'ores et déjà été entreprises :

- Constitution d'un réseau des correspondants Science et Société dans les laboratoires, dans les composantes et dans les EUR. Ce réseau est indispensable à une transmission efficace des informations et à une coordination au sein de l'établissement.
- L'accompagnement des chercheurs pour un volet Science et Société dans l'ensemble des projets de recherche.
- La reconnaissance de l'implication des enseignants-chercheurs dans les activités Science et Société (synergie avec le plan d'actions HRS4R).

Depuis 2019, le domaine Science et Société bénéficie également d'une coordination à **l'échelle du site** grâce à la cellule de coordination de site pour la diffusion de la culture scientifique et technique, regroupant les représentants d'établissements et organismes concernés sur notre territoire. Cette coordination est aussi illustrée par l'existence d'un site web partagé (<https://csti.univ-cotedazur.fr/>) et par les nombreux projets communs : Fête de la Science, Nuit Européenne des Chercheurs, Semaine du cerveau, MT180, cordées de la réussite « réussir avec les Sciences », etc.

Dans le but de renforcer la coordination au niveau du territoire pour augmenter l'étendue, la qualité, l'impact et la visibilité des opérations SAPS, **l'université veut maintenant changer d'échelle**, d'une part en mettant en place un véritable réseau territorial structuré et élargi à l'ensemble des acteurs (collectivités, associations, entreprises), et d'autre part en élargissant le

périmètre d'actions à l'ensemble des facettes du lien entre Science et Société, pour couvrir l'ensemble des écosystèmes d'innovation.

### A. Un élargissement du cercle de structures impliquées dans la stratégie SAPS territoriale

Pour mieux coordonner l'ensemble des acteurs, l'actuelle cellule de coordination de site pour la diffusion de la culture scientifique et technique va évoluer vers une **Commission Universitaire SAPS** impliquant tous les établissements, établissements-composantes et organismes partenaires de l'université dans ce secteur.

Cette commission associera aussi dans un format élargi d'autres partenaires clés : rectorat, collectivités, entreprises et associations de médiation scientifique.

Cette Commission assurera la co-construction d'une **stratégie SAPS partagée pour et avec le territoire**, qui sera approuvée par le Comité de Pilotage d'Université Côte d'Azur où siègent les partenaires du site. Elle disposera d'un fonds permanent pour soutenir des projets.

### B. Un élargissement de la palette d'actions pour couvrir l'ensemble des facettes Science et Société.

#### 1. La médiation scientifique

La médiation scientifique encourage le public à s'approprier des connaissances scientifiques pour prendre des décisions personnelles et citoyennes éclairées.

**Les nombreuses opérations emblématiques** de notre site sont des moments d'échanges privilégiés entre les professionnels de la recherche et le public. Une programmation coordonnée de site sera proposée au public au cours de l'année avec des manifestations comme la Semaine du son, la Semaine du cerveau, la Nuit des coupoles ouvertes, la Nuit Européenne des Chercheurs, la Fête de la Science, le Festival MANCA, etc.

Des projets à **destination des scolaires** continueront à être développés aux côtés de l'Observatoire EduMed qui propose une éducation au risque naturel à partir des données de recherche en géosciences, ou des cordées de la réussite visant à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances à travers un projet à dimension régionale : la cordée de médiation scientifique « Réussir avec les Sciences ».

Enfin de **nouvelles approches** sont mises en œuvre puis directement testées comme la création de jeux de cartes, de rôle ou d'enquête afin d'accroître l'attractivité des manifestations et des ateliers de médiation scientifique pour chaque public ciblé.

#### 2. Les sciences participatives

Les sciences participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles des acteurs non-scientifiques-professionnels participent de façon active et délibérée.

Développer les sciences participatives sur notre territoire a pour double objectif de donner aux chercheurs la possibilité d'explorer de nouvelles voies de recherche et de permettre aux citoyens de s'investir dans les recherches menées sur notre territoire.

A l'image de « la boutique des sciences » dédiée à la Transition écologique et citoyenne dans le territoire des Alpes-Maritimes OTECCA, créé en 2020, qui organise la collaboration entre les acteurs et qui accompagne la co-construction de projets de recherche collaboratifs et leur réalisation.

**Pour inciter les chercheurs** à mener des projets de recherche de sciences participatives, trois étapes sont nécessaires : 1) Informer et sensibiliser la communauté scientifique 2) Soutenir et accompagner les chercheurs en proposant des outils et formations adaptés et 3) Financer et valoriser les projets de sciences participatives et les chercheurs investis.

### 3. Science et Arts

L'appétence culturelle et artistique des citoyens pour le cinéma, le théâtre, la photographie, la musique et les beaux-arts est un atout pour imaginer des approches innovantes de médiation scientifique dans **un lien Science et Arts revisité**.

Les partenariats naissant sur ce sujet avec les composantes artistiques d'Université Côte d'Azur (EUR CREATES, établissements-composantes) seront développés, dans le cadre de partenariats avec les musées locaux, nationaux et étrangers.

Par exemple, dans le cadre du partenariat avec l'Université du Chili, l'exposition «Un Monde Géométrique» (œuvres artistiques et de design pour expliquer la géométrie de la réflexion de la lumière durant les 20 derniers siècles) verra le jour en novembre 2022 au Musée d'Art Contemporain de Santiago (MAC) puis sera aussi installée sur la Côte d'Azur dès 2023.

Le projet d'une représentation complète du système solaire à l'échelle est porté par l'OCA. Les huit maquettes des planètes marieront créations artistiques et scientifiquement réalistes, le soleil correspondra à la grande coupole du Mont-Gros et Neptune sera positionné au Cap Camarat...

Dès 2024, en partenariat avec les collectivités, **un festival Scienc'Arts** sera proposé au public de la Côte d'Azur : la diffusion des œuvres se fera dans des espaces accessibles et le public qui pourra découvrir l'identité scientifique de la Côte d'Azur à travers un prisme artistique.

### 4. L'expertise scientifique et l'aide à la décision publique

En collaboration avec les directions de la recherche et de la communication, un inventaire des compétences de la recherche est en cours de réalisation pour proposer une meilleure connaissance de nos domaines d'expertise scientifique aux médias locaux et nationaux, comme The Conversation, un partenaire récent.

**Investir le champ médiatique** est une solution pour une meilleure exploitation des connaissances des chercheurs au service de la société, néanmoins elle nous paraît insuffisante. C'est pourquoi, nous souhaitons que le futur Espace Science - Côte d'Azur, ouvert à toutes et tous, devienne un lieu de débats et de controverses scientifiques. Chaque thématique de recherche pourra réunir un panel afin de traiter des sujets complexes et conflictuels, de controverses.

### C. Une incitation et une formation accrue des chercheurs sur le domaine SAPS

Ce changement d'échelle de la stratégie SAPS repose sur la nécessité d'inciter davantage les personnels à contribuer aux différents dispositifs, de mieux les former et de mieux reconnaître ce type d'activités dans l'évaluation des chercheurs.

Suite à la mise en œuvre du réseau des correspondants SAPS dans les laboratoires, de nouvelles formations qui répondront à une demande des laboratoires en complément de celles existantes (MT180, formations pour les enseignants du secondaire) pour offrir, dans un cadre global lisible et structuré, un ensemble de formations couvrant les différentes facettes SAPS pour les étudiants, les doctorants, les chercheurs.

#### **D. Une meilleure visibilité et interactivité avec le territoire**

La mise en place d'un réseau territorial SAPS permettra d'améliorer la visibilité du fort potentiel universitaire et de renforcer l'efficacité des interactions entre le site universitaire et les acteurs du territoire : collectivités, associations, entreprises, enseignants.

Cette coordination de site SAPS est aussi illustrée par l'existence d'un site web partagé (<https://csti.univ-cotedazur.fr/>) qui va être développé pour devenir la plateforme de référence de notre territoire dans le domaine SAPS. Cette plateforme sera également utile pour fournir des points de contact aux citoyens investis ou susceptibles de s'investir dans les différents projets de sciences participatives.

La combinaison de différents espaces SAPS sur les campus (pour découvrir les lieux de la recherche) et hors les murs de l'université (donc au plus proche des citoyens) est la clé pour offrir une science décryptée et accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons comme projet la création d'un espace pilote dédié aux sciences à Nice, **l'Espace Science - Côte d'Azur**. Ce lieu permettra un accès aux sciences dans toutes leurs diversités et pour tout public (y compris scolaires). Il sera animé par des personnels universitaires (permanents, doctorants, étudiants) en partenariat avec les organismes nationaux de recherche et les associations de médiation scientifique. Il s'agira d'un espace d'exposition, d'ateliers et d'échanges mettant successivement en lumière les différents écosystèmes d'innovation de notre territoire. Cet espace intègrera aussi un espace boutiques (objets scientifiques, ouvrages de vulgarisation ...).

#### **E. Des moyens pour une stratégie ambitieuse**

Cette stratégie Science et Société portée à l'échelle d'Université Côte d'Azur et du territoire permettra de déployer une dynamique nouvelle et inédite dans ce domaine, dans la continuité de la stratégie SAPS actuellement déployée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Hormis le budget de fonctionnement récurrent de l'université et les différentes subventions et soutiens matériel de la part des différentes collectivités, les sources de financement escomptées pour la mise en œuvre de cette stratégie SAPS d'Université Côte d'Azur sont :

- APPs du 1% ANR
- Projet PIA4 ExcellenceS
- AAP Labellisation Réseau Territorial SAPS